

REVÊTEMENT EN CAOUTCHOUC

Système ÉCOPAVAGE_CSBR-S1 de la compagnie SOS PAVAGE Inc.

avec couche d'usure en granules de pneus recyclés CSBR.

CSBR = Coated Styrene Butadiene Rubber

PART 1 • Général

Ce devis technique couvre les exigences de performance, les éléments à soumettre, les matériaux, la préparation de la base, les étapes d'installation et la garantie de SOS PAVAGE Inc. sur le système ÉCOPAVAGE_CSBR-S1 de revêtement en caoutchouc coulé en place.

Exigences de performances

1. Les surfaces ÉCOPAVAGE_CSBR-S1 installées doivent être sous forme de dalles de propreté. Aucune structure ou module de jeu ne doit être installé ou accepté sur ce type de système.
2. Les performances d'atténuation des impacts doivent être considérées comme nulles ou presque zéro.

Éléments à soumettre

1.4 Les éléments suivants doivent être soumis :

1.4.1 Rapport EN 71-3 standard d'analyse toxicologique effectué par un laboratoire canadien certifié.

1.4.2 Description du fabricant du produit, des méthodes d'installation et des instructions d'entretien.

1.4.3 Dessins d'atelier détaillés des détails des bords de la doublure de sécurité et de l'épaisseur du matériau.

1.4.4 Palette d'échantillons des couleurs disponible.

1.4.5 Fiches MSDS des liants utilisés.

1.4.6 Les résultats des tests confirment que le revêtement a été testé et est conforme aux normes ASTM.

1.4.7 Déclaration du fabricant selon laquelle les liants utilisés dans le système ont été spécialement conçus pour les revêtements en caoutchouc.

1.4.8 Soumettre les échantillons du revêtement de la taille minimale de 3" x 3" et un échantillon vieilli au minimum 10 jours au soleil.

1.4.9 Une attestation d'assurance responsabilité civile et générale d'au moins 5 000 000,00 \$.

1.4.10 L'installateur du revêtement possède une licence d'entrepreneur spécialisé émise par la Régie du bâtiment et des preuves de réalisations au Québec dans l'installation du revêtement ÉCOPAVAGE-CSBR.

PARTIE 2 • Matériaux

2.1 Construction de la base : S'assurer que tous les matériaux et systèmes en fibre de bois contaminés sont enlevés et éliminés de manière appropriée. Construisez une nouvelle base ou recyclez les matériaux existants selon les spécifications de SOS PAVAGE Inc. pour fournir une base ferme et stable sur laquelle installer ce système de surface.

2.2 La granule CSBR-ÉCOPAVAGE doit respecter les gradations de caoutchouc suivantes : 1 - 3,5 mm ou 1-4 mm selon la texture de surface souhaitée.

2.3 Le caoutchouc CSBR doit être conforme à la norme ASTM 412C – une résistance à la traction minimale de 963 psi et allongement d’au moins 106 %.

2.4 Les liants en polyuréthane doivent être spécialement formulés pour le revêtement en caoutchouc, ne doivent pas contenir de TDI, de minéraux de remplissage tels que des plastifiants, des catalyseurs, des diluants ou des métaux lourds. Le poids du polyuréthane ne doit pas être inférieur à 8,5 lb/gal (1,02 kg/l).

2.4.1 **Apprêt** : Composé de polyuréthane URALASTIC™70 de GoRubber™ Coatings.

2.4.2 **Liant** : L'utilisation de l'uréthane de GoRubber™ Coatings est spécifique et requise pour ce projet. L'installateur qui fournit le produit doit recevoir une autorisation écrite avant de l'installer pour vérifier l'authenticité de l'approvisionnement en uréthane spécifié pour ce projet et sur le même document, prendre en note tous les numéros de lot de chaque produit. Des substitutions égales ou semblables d'uréthane ne seront pas autorisées. Les produits CHEMPAVE™ et URALASTIC™ sont fournis par SOS PAVAGE Inc. 514-337-6112 (sospavage.ca) ou MULTIFLEXX DISTRIBUTION 1-888-531-0130 (multiflexx.ca)

2.5 **Le liant aromatique (CHEMPAVE™50 ou URALASTIC™76) devient ambré et jaunit l'apparence du caoutchouc fini, généralement plus visible lorsqu'il est mélangé avec des couleurs plus claires.**

2.6 En règle générale, le liant aromatique CHEMPAVE™ est le produit de choix pour les revêtements en CSBR-ÉCOPAVAGE.

2.7 **Les liants CHEMPAVE™ et URALASTIC™ de qualité supérieure, provenant uniquement de fournisseurs nord-américains, ont été conçues pour la couche d'usure en granules CSBR-ÉCOPAVAGE. Preuve d'achat/ origine des matériaux sur demande.**

PARTIE 3 • Revêtement en caoutchouc

Préparation de la base

3.1 Pour assurer la performance constante de la surface CSBR-ÉCOPAVAGE, les bases doivent être construites de façon à fournir une fondation ferme, stable et drainante pour le revêtement. Tous les matériaux contaminés ou susceptibles de se décomposer ou de se dilater doivent être retirés et éliminés.

3.2 S'assurer que la base de la surface soit drainante, sinon installer un système de drainage sous le système de revêtement CSBR-ÉCOPAVAGE.

3.3 Construire les bases drainantes d'une fondation pour pavage perméable ou selon les spécifications de SOS PAVAGE Inc. pour diverses conditions de site, comme indiqué sur les dessins d'atelier ou tel que spécifié sur les plans. SOS PAVAGE Inc. ne peut garantir une surface sur des bases qui ne répondent pas aux exigences requises.

3.3.1 Bases en asphalte, en béton ou en pierre compactée. Les bases en pierre doivent avoir une profondeur minimale de 6 pouces (150mm) et être compactées à une densité de 95 % P.M.

3.4 Si requis, effectuer les pentes et les élévations finales avec 20 à 50mm de pierre concassée perméable 1/8" net (3mm) installer sur un tissu filtrant géotextile sur la base, en chevauchant tous les joints de 6 pouces (150mm). Une fois le nivellement granulaire final validé par l'installateur de SOS PAVAGE Inc. ce dernier sera en mesure d'étendre l'enduit stabilisateur URALASTIC™101 pour faire figer le concassé en surface, minimum 24 heures avant la mise en place du système de revêtement ÉCOPAVAGE_CSBR-S1. Protégez les bordures, les trottoirs et les équipements de jeu pour enlever les résidus de polyuréthane sur le même.

Installation du revêtement

3.6 Avant d'installer la couche d'usure, la bordure doit être apprêtée avec le liant URALASTIC™70.

3.7 La couche de surface en caoutchouc CSBR-ÉCOPAVAGE doit être soigneusement mélangée sur place pour assurer une couverture homogène de toutes les particules et coulée en place à l'aide de râpeaux et de barres de nivellement et compactée à la densité requise à l'aide de truelles à main et de rouleaux.

Conditions météorologiques

3.9.1 Températures : minimum 10°C jour et en soirée pendant toute la période d'installation du revêtement en caoutchouc à installer. Remarque : Avec des températures plus fraîches, la finition en caoutchouc sera sensiblement plus rugueuse qu'une installation saisonnière typique.

3.9.2 Le liant durci à l'humidité. Le substrat ne peut pas avoir de flaques d'eau ou d'eau stagnante lors de l'application du caoutchouc. La surface doit être sèche et exempt d'humidité due à la rosée et/ou au gel ou à la pluie avant d'appliquer la couche d'usure.

3.9.3 Lors de l'application de motifs en caoutchouc multicolores, les bords de collage doivent être secs ou sinon de la mousse se produira. Cela comprend le collage à tous les matériaux du périmètre tels que la brique, le béton, le bois, etc.

3.9.4 Le revêtement doit être protégé contre le gel en tout temps pendant le durcissement de la couche d'usure pour éviter le gel du liant non durci qui peut causer une usure prématurée et/ou une défaillance de la performance du revêtement.

3.9.5 Le 30 octobre sera la date limite pour la mise en service des nouvelles installations, sauf si les températures sont favorables. Toutes les installations après cette date sont sujettes à l'appui d'une approbation sur document.

3.9.6 Si les températures sont inférieures à 10°C, un abri toilé et chauffé est autorisé. L'abris doit être construit pour résister aux conditions météorologiques automnales et/ou hivernales.

Nettoyage

3.10 À la fin des travaux, évacuer le chantier des surplus de matériaux, rebuts, outillages et équipement. Une fois que la surface a durci et que la vérification des performances est terminée, retirer toute protection temporaire et nettoyer tout déversement ou résidu qui est entré en contact avec la structure ou les bordures ou trottoirs environnants.

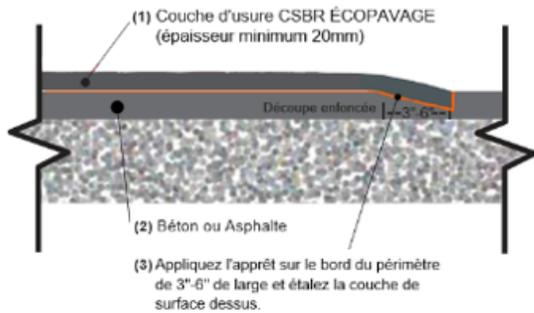
PARTIE 4 • Entretien et Garantie

4.1 Les travaux sont garantis à compter de la date d'acceptation provisoire. Cette dernière couvre un (1) ans sur les défauts liés à la main-d'œuvre et trois (3) ans sur les défauts de matériaux tels que l'usure prématurée ou la fissuration du revêtement due à l'usure normale, non causée par de la machinerie lourde. Cette garantie se limite à la réparation de la section endommagée.

4.2 L'entretien du revêtement est suggéré au minimum tous les cinq (5) ans. Le liant URALASTIC™70 transparent est disponible pour revitaliser une surface en caoutchouc existante, en plus d'offrir une protection UV supplémentaire. Ce liant peut être installé par les propriétaires ou par notre personnel qualifié.

Système ÉCOPAVAGE_CSBR-S1 • Dessins d'atelier (Typiques)

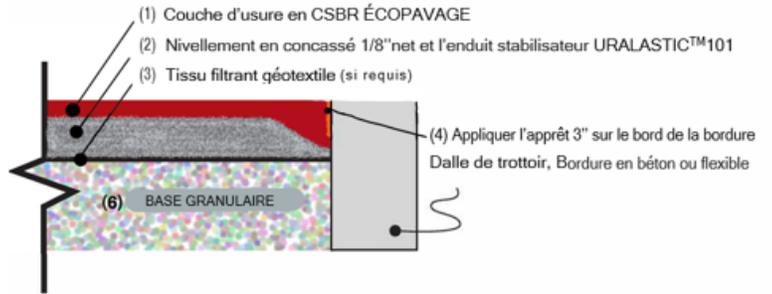
SYSTÈME ÉCOPAVAGE SUR BÉTON OU ASPHALTE



Nota:

- 1) La couche d'usure CSBR ÉCOPAVAGE doit être au minimum 20mm
- 2) Appliquer l'apprêt URALASTIC™ 70 sur le béton ou l'asphalte
- 3) Créer une découpe enfoncée de 3 à 6 pouces de large sur tout le périmètre et appliquer l'apprêt sur toute la largeur et les rebords

DÉTAIL AVEC BORDURE DE RETENUE



Note:

- 1) La couche d'usure en Écopavage doit être au minimum 20mm
- 2) Nivellement finale avec 20 à 50mm de pierre concassée perméable 1/8" net (3mm)
- 3) Fixer le concassé en surface en pulvérisant l'enduit stabilisateur URALASTIC™101
- 4) Installer un tissu filtrant géotextile si la base granulaire est conçue de manière perméable
- 5) Construire la base granulaire selon les spécifications au plan et les diverses conditions de site.

SOS PAVAGE Inc.

514-337-6112 • sospavage.ca